

Version 5 / Lucette.

Il est un pays Pas-nommé. Des femmes, sans droits, ni devoirs, tentent de survivre. L'égalité Hommes-Femmes n'existe pas. Ce pays ne connaît aucune vie ni couleur. Pas-nommé est une cité ridée de béton entourée des brumes de pollution. Pas de nature, pas de verdure.

Ici, tout porte à croire que le monde est parfait. On peut apercevoir quelques gratte ciels. Pas de lumière. Quelques puissants. D'innombrables passants, les uns à côté des autres. Ils marchent vite sur les trottoirs. Ils passent, trépassent même, sans que surtout personne n'y prête attention.

Chaque individu à le visage collé sur la lumière vitrée de son téléphone. Personne ne parle. Personne ne sourit. Dans cette cité, les tatouages sont interdits.

Au détour d'un quartier, au détour d'une rue, d'une maison ; dans le gris de cette ville, de ces vies, une ombre de fleur pousse. Il est interdit de l'observer. C'est la grande Loi 1 des fleurs.

Dans cette société, les femmes n'ont pas de prénom. Les femmes n'ont pas l'autorisation de montrer leur visage sur les réseaux internet, celui ci est un dogme et une grande religion qui domine la vie.

« Grande Loi 1 : Pas de regards aux fleurs. Pas de regards aux femmes. »

Étrange comme loi ? Ici les femmes portent des numéros attribués en fonction de leurs années de naissance.

F2001 est comme l'une de ces fleurs nues, mais confiante et libre, hélas différente des autres femmes. Elle est née presque par erreur, en dehors du système de manipulation génétique. Laisse à l'abandon : Elle est sans cesse dévisagée, seule et indépendante.

En étant ce qu'elle est, elle enfreint les lois, pourtant elle essaie de ne pas se préoccuper des gens.

« Grande Loi 2 : Toute femme qui essaie d'être elle-même, subira la honte. »

Les hommes doivent obéir à la loi de soumettre les femmes, de les frapper, les insulter. Devoir et aimer faire subir. Si jamais par malheur une seule femme ose se rebeller, alors son visage, son corps est exposé sur les réseaux sociaux.

Le Roi, celui qui a hérité de ce fonctionnement de la cité s'appelle Sire daMad. Il a un regard dur et le visage anguleux. Il est grand et mince. Il ne parle que peu à son monde. L'homme diamant est un artiste de la grande caste mais il sait que F2001 est trop différente du reste de sa population. Elle représente un danger pour l'équilibre de la cité.

« Grande Loi 3 : Toute femme doit être immatriculée, pour les identifier. »

Il a décidé que les gestations désormais se feraient en série et sous contrôle de l'état.

Il a décidé d'interdire certains quartiers aux femmes.

Il a décidé d'interdire à la nature d'entrer dans sa ville.

Il a décidé d'afficher le visage de F2001 sur les réseaux sociaux.

Après des jours de grande tristesse, victime de la honte numérique, elle décide de disparaître, elle s'exile. Victime de sa fatalité rayonnante. Elle sort de la cité en souriant pourtant, éblouie par le soleil.

Cela fait plus d'une année aujourd'hui que F2001 a été exportée par daMad et il y a quelques nuits, cette femme est revenue, elle a su échapper aux caméras de surveillance.

Pendant son exil, F2001 est devenue Lucette. Elle s'est choisie un prénom et de retour dans sa cité natale, porteuse d'une multitude de graines de fleurs, elle ne porte aucun vêtement. Elle s'est peint sur le corps des couleurs qui masquent sa nudité. Elle est habitée par sa liberté.

Elle marche sous les ponts, frôle les murs des maisons, sème à tous vents ses graines de folies. Dort le jour, essaime la nuit. Petit à petit, avec quelques gouttes de pluies, les fleurs naissent dans les crevasses grises des trottoirs.

Hors de la cité, démunie, au cœur d'une nature sauvage pendant toute cette année, Lucette a rencontré un personnage étrange et muet. Un homme avec un regard bleu et perçant. Patiemment, il lui enseigna le respect des plantes, il lui expliqua par ses gestes tendres que si les fleurs venaient à pousser en grand nombre, les hommes ne pourraient plus les juger, ne pourraient plus les ignorer. Parfois, il laissait Lucette seule pendant plusieurs jours. Lucette a profité de ses moments pour extraire en douceur les couleurs et les graines des fleurs. L'homme, lorsqu'il revient, lui transmet l'art de la peinture sur la peau. Un art qu'il semble lui aussi apprendre à chacune de ses disparitions.

« Première petite loi de Lucette : Être soi et pourtant apparaître différente. La nature reprend toujours ses droits. »

Forte de nombreuses graines récoltées, Lucette est dans sa ville, elle cherche à reconquérir, par les fleurs nues, la sensibilité des humains.

Une nuit morte de faim, elle entre dans une baraque féminine curieusement décorée et habitée par la jeune F2004, allume l'ordinateur et affiche à nouveau son portrait sur la toile du dogme, tout comme l'avait fait Sire daMad. Nom de code : Lucette. Motivation : S'habiller de liberté.

Les hommes, dès le lever du soleil, découvriront sur leurs téléphones, cette femme bannie par Sire daMad. Malgré eux, ils vont l'admirer et observer la beauté des couleurs de son corps.

Quelques jours plus tard, de nouvelles fleurs vont apparaître sur les trottoirs. Certaines personnes s'abstiendront de les observer à cause de la grande loi des fleurs.

D'autres, les plus courageux, iront s'aventurer à les sentir. Les mères vont retenir leurs enfants et se cloîtront chez elles, la peur au ventre.

« Grande Loi 4 : Nuire à la joie »

La plus grande partie de la population va chercher à protéger sa vie et à arracher les fleurs avec pour chaque être humain sa petite part de responsabilité.

F2004 est une jeune femme entraînée et en accord avec son peuple pour faire disparaître ces couleurs naturelles. Elle n'arrive cependant pas à tout détruire. Elle aime par dessus les peindre sur les murs intérieurs de sa maison. Elle garde malgré elle, au fond de ses poches des pétales desséchés et quelques graines. Elle doute.

Ce matin, F2004 découvre Lucette endormie devant l'écran de l'ordinateur, chez elle. Effrayée, F2004 crie. Lucette se réveille en sursaut et se jette sur elle pour la calmer. F2004 se débat. Lucette tient bon et la maintient sur le sol du baraquement.

Lucette la trouve extrêmement belle. Un corps à corps vital s'engage. Elles se battent pour leurs libertés respectives.

Dans la bagarre se mêlent la peur et l'attraction. La beauté et l'amour de la vie. Pendant leur affrontement, les graines cachées de F2004 sont sorties de sa poche et s'éparpillent autour des deux combattantes. Lucette est stupéfaite. Elle ne bouge plus. D'un coup, les graines de F2004 ont fleuri le cœur de Lucette. Elle comprend que sa révolte est en marche, que sa cité est touchée. Sans réfléchir, elle embrasse F2004. Interdite, celle-ci relâche prise.

La violence des coups s'est transformée. Un idéal commun est né en même temps qu'un grand amour. Lucette est la deuxième personne à qui F2004 ouvre son cœur, cultive et offre sa fleur.

« Deuxième petite loi de Lucette : La beauté des fleurs attise la beauté des cœurs »

F2004, elle aussi sème ses graines dans la cité. Sur la toile, dans les réseaux internet, une contagion de surnoms, de portraits de femmes sont apparus.

Dans les rues, la crispation est palpable. Certaines femmes arrachent les fleurs en criant de fureur et de colère, d'autres encore osent se tatouer leurs surnoms sur le visage. Toutes ont peur. Hélas, un drame est arrivé. Deux femmes, sur la place centrale de la cité, se sont entre tuées pour leurs idées, entourées de centaines de téléphones portables qui filmaient la scène.

Avec la propagation des fleurs, une rébellion sanglante est enfantée. De nombreuses femmes, des fleurs dans les mains sont trouvées égorgées dans les rues. Lucette et F2004 sont désemparées. Elle rêvait d'une révolution des fleurs, pas des sangs sur les trottoirs.

Dans ce pays pas-nommé, dans cette cité morte née, la violence humaine reprend le dessus. Sire daMad décide de donner un discours sur la grand place centrale de la cité. Tous les habitants sont réunis. Des milliers de personnes attendent avec impatience la parole du Maître. Lentement, sous un soleil bienveillant, Sire daMad parle :

« Grande Loi Exceptionnelle : L'arrêt total des lynchages »

Un grondement sourd monte dans la population. Une indignation, une peur des lendemains. Lucette est paralysée. Elle, que personne n'ose approcher, a reconnu Sire daMad.

C'est lui qui, pendant son exil, lui a transmis sa science des graines. C'est lui qui lui a appris à avoir confiance en la nature. Doucement, elle s'approche de la tribune. La foule silencieuse s'écarte. Sire daMad fait signe à Lucette de monter. F2004, terrifiée se sert contre son amie. Lucette donne au Maître, paumes ouvertes, ses pousses de fleurs.

Sire daMad lui sourit et accepte l'offrande de Lucette. F2004, a elle aussi reconnu Sire daMad. Elle aussi l'a rencontré à de nombreuses reprises. Pendant toute l'année d'exil de son amie.

Sire daMad se tourne alors vers la foule :

« Grande Loi exceptionnelle : Toute personne initiatrice de violence doit être punie. »

Dans un éclair, Sire daMad, fait volte-face et tue Lucette d'un coup de couteau dans le cœur.

F2004 accueille dans ses bras le corps inanimé de son amie. Les yeux remplis de larmes, elle retire doucement le poignard ensanglanté du cœur de Lucette.

Sire daMad lui sourit, il l'observe. Il sait. F2004 attend son enfant héritier. L'enfant des fleurs et du sang. F2004, porte une main sur son ventre et tranche la gorge de Sire daMad.

« Première loi de l'enfant : Toute femme a le droit d'être libre. »